

BULLETIN DE MODIFICATION DE VERSEMENT VOLONTAIRE PROGRAMME

Ecrire au crayon noir et en majuscules

MES INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom de l'employeur

Nom (marital ou d'usage) Prénom

Nom de naissance (si différent) Date de naissance

Commune de naissance Pays de naissance

Adresse

Code postal Ville Pays

N° de téléphone E-mail

MON VERSEMENT REGULIER

- ☐ Je souhaite **modifier le rythme** de mes prélèvements automatiques :
- Je choisis la nouvelle périodicité : ☐ mensuel ☐ trimestriel ☐ semestriel ☐ annuel
- J'ajuste le montant de mes prélèvements :€
(prélèvement minimum de 35 € brut par mois, 105 € brut par trimestre, 210 € brut par semestre)
- ☐ Je souhaite **modifier le montant** de mes prélèvements automatiques qui sera désormais d'un montant de€
(prélèvement minimum de 35 € brut par mois, 105 € brut par trimestre, 210 € brut par semestre).
- ☐ Je souhaite **modifier mes coordonnées bancaires** (ci-dessous les documents à transmettre).
- ☐ Je souhaite **suspendre/ arrêter** mes prélèvements automatiques.
Vous pourrez reprendre vos versements à tout moment en remplissant un nouveau bulletin individuel de versement volontaire.

MON OPTION FISCALE

L'option choisie à la mise en place du versement programmé s'applique aux versements déjà effectués et ne peut pas être modifiée ; cependant vous avez la possibilité de modifier l'option pour les prélèvements futurs :

- ☐ **je souhaite** que mes futurs versements programmés soient déductibles de mon revenu annuel imposable
- ☐ **je ne souhaite pas** que mes futurs versements programmés soient déductibles de mon revenu annuel imposable

Je certifie sur l'honneur que les sommes que je verse ou verserai au titre du RSRC assuré par RSBP, n'ont pas une origine délictueuse. J'ai bien noté que RSBP est soumise aux obligations légales issues principalement du Code monétaire et financier (article L.561-2 et suivants du Code monétaire et financier), en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et notamment une obligation de déclaration auprès du service Tracfin en cas de soupçon.

Je reconnais avoir pris connaissance, préalablement à mon versement, des modalités d'affectation et de gestion de mon épargne, telles que figurant au sein de la **Notice d'information du RSRC** qui m'a été remise par mon employeur.

J'adhère à l'ensemble de ces dispositions.

J'adresse l'ensemble des documents :

➔ retraite@car-ipbp.org

ou

RSBP
22, Rue du château 92200 Neuilly sur Seine

Le :/...../.....

Signature

précédée de la mention « lu et approuvé » :

MES JUSTIFICATIFS A TRANSMETTRE

Dans tous les cas :

- Le bulletin complété, daté et signé
- La copie d'une pièce d'identité en cours de validité

Dans le cas d'une modification de RIB :

- Un RIB pour prise en compte de vos nouvelles coordonnées bancaire et le mandat de prélèvement SEPA ci-joint complété, daté et signé

Dans le cas où votre versement est supérieur à 8 000 €

- L'annexe dédiée en annexe à ce bulletin complété, et les pièces complémentaires correspondantes

Si vous souhaitez nous contacter ou si vous avez des questions nous sommes à votre écoute :

- Par email : retraite@car-ipbp.org
- Par téléphone : 01 53 93 65 10

INFORMATIONS IMPORTANTES

Les modifications formulées dans ce bulletin seront prises en compte pour les prochains prélèvements automatiques, et s'appliqueront à tous vos prélèvements futurs après notification de prise en compte par nos services.

A réception de l'ensemble des documents, RSBP vous adressera un courrier de confirmation de prise en compte de votre (vos) versement(s) volontaire(s) et vous communiquera en cas de prélèvement automatique, votre Référence Unique de Mandat au nom de « RETRAITE SUPPLEMENTAIRE BANQUE POPULAIRE » **Le prélèvement automatique sera effectué le 5ème jour ouvré de chaque mois qui suit la mise en place du versement programmé.**

Chaque versement, net de frais* sera converti en points conformément aux dispositions indiquées dans la Notice d'information, transmise par votre employeur.

Nous attirons votre attention sur les risques que vous encourez en cas de fausse déclaration, d'usurpation d'identité, de falsification de documents, de production de fausses pièces justificatives, de dissimulation d'informations ou de non déclaration. Le fait de commettre un ou plusieurs de ces délits vous expose à des poursuites, et vous rend passible des sanctions prévues par le code pénal.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés et au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD), vous disposez du droit d'accès à vos données personnelles, ainsi que du droit de rectification, d'effacement et de portabilité. Le Délégué à la Protection des Données (DPO) peut être contacté à : Mr le Délégué à la Protection de Données - Retraite Supplémentaire Banque populaire (RSBP) – RSBP – 22, rue du Château, 92200 Neuilly-sur-Seine ou bien par voie électronique dpo@car-ipbp.org.

Net de frais* : Les frais sont de 0,75%; Reportez-vous aux paramètres techniques du contrat « RSRC » : www.bp-preventio.org

ANNEXE : VERSEMENTS SUPERIEURS A 8000 €

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR DE L'ORIGINE DES FONDS

ADHÉRENT - PERSONNE PHYSIQUE

Dans la mesure où votre versement volontaire ou le cumul de vos versements volontaires sur l'exercice fiscal en cours est supérieur à 8 000 €, nous vous remercions de compléter obligatoirement ce document afin de justifier la provenance des fonds versés sur votre compte individuel de retraite, et de joindre à votre demande de versement les justificatifs correspondants.

La déclaration d'origine des fonds fait partie intégrante des mesures de contrôle interne permettant de vérifier que la réglementation sur la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme est respectée. En cas de carence, d'incohérence ou d'insuffisance de renseignement dans le présent document, RSBP se réserve le droit de refuser l'opération.

Veillez compléter et cocher les cadres ci-dessous concernant l'opération concernée et l'origine du versement :

	Origine :	Montant :	Pièce(s) justificative(s) à joindre
☐	1. Revenus professionnels	€	☐ Bulletin de salaire sur lequel apparaît le versement de la prime, du bonus, de l'intéressement, de la participation ou avis d'imposition, ou ☐ Solde de tout compte, ou ☐ Justificatif de vente d'actions issues de stock-options
☐	2. Succession / héritage (Informations obligatoires : date du décès, nom de la personne décédée, lieu du décès, nom du bénéficiaire, montant de l'héritage correspondant au montant à justifier)	€	☐ Acte notarié, ou ☐ Attestation du notaire après décès
☐	3. Vente de biens immobiliers ou mobiliers (Informations obligatoires : date, objet et prix de la vente)	€	☐ Attestation notariée, ou ☐ Acte de vente signé par les intervenants
☐	4. Transfert d'épargne (fonds provenant de l'Espace Economique Européen)	€	☐ Relevé de portefeuille ou, ☐ Relevé de situation de contrat, relevé de compte bancaire, relevé de compte d'épargne, relevé de compte à terme..., ou ☐ Ordre de mouvements de valeurs mobilières, ou ☐ Avenant de rachat du contrat (Informations obligatoires : date du placement, durée de détention, n° du compte ou du contrat, nom de l'établissement conservateur, montant correspondant au montant à justifier) <i>Si les fonds versés proviennent d'un pays en dehors de l'Espace Economique Européen, veuillez vous reporter au point n° 11. Procédure d'acceptation de fonds en provenance de l'étranger (Hors Espace économique Européen)</i>
☐	5. Gains au jeu	€	☐ Copie du chèque de La Française des Jeux ou du PMU ou du casino, ou ☐ Justificatif de l'organisme de paiement
☐	6. Cession d'entreprise	€	☐ Acte de vente signé par les intervenants, ou ☐ Copie des annonces légales pour les cessions de fonds de commerce, ou ☐ Attestation notariée / attestation d'avocat conseil (Informations obligatoires : nature, date et prix de la vente + date d'acquisition + nom et n° Siret de la société vendue + identité de l'acquéreur)
☐	7. Donation	€	☐ Acte de donation, ou ☐ Déclaration 2735 de don manuel (visé par la DGFIP), ou ☐ Imprimé CERFA 11278*04 (visé par la DGFIP)

SA RSBP – SA Retraite Supplémentaire Banque Populaire

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 50.000.000 € N° SIREN 844 697 540, RCS Nanterre

22, rue du Château, 92200 Neuilly-sur-Seine

01.53.93.65.10 www.bp-preventio.org

Organisme assureur agréé en tant que Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire par Décision n°2019-C-64 de l'ACPR, et régi par le code des assurances

☐	8. Revenus locatifs	€	☐ Avis d'imposition mentionnant les revenus locatifs, ou ☐ Toute pièce probante (émanant d'une administration ou d'un établissement financier) permettant de justifier les revenus
☐	9. Cession de bons au porteur	€	☐ Questionnaire sur l'origine des bons, et ☐ Selon fiscalité au rachat, justificatif de mutation à titre gratuit
☐	10. Autres cas	€	☐ Toute pièce probante (émanant d'une administration ou d'un établissement financier) permettant de justifier l'origine des fonds
☐	11. Procédure d'acceptation de fonds en provenance de l'étranger (hors Espace Economique Européen) :	€	☐ Formulation de déclaration d'un compte ouvert hors de France » (formulaire CERFA 3916), ou ☐ Origine des fonds présents sur ce compte (explication et justificatifs probants) ☐ Si traitement par le STDR, le contrat de transaction avec l'administration fiscale ou si le dossier n'est pas clos document « dossier de mise en conformité d'avoirs détenus à l'étranger » (CERFA 15222) accompagnés des justificatifs fournis et des courriers d'accompagnement

INFORMATIONS IMPORTANTES

L'assureur s'autorise à demander toute pièce complémentaire jugée utile à la vérification de l'origine des fonds.

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Conformément à la Loi Informatique et Libertés et au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD), vous disposez du droit d'accès à vos données personnelles, ainsi que du droit de rectification, d'effacement et de portabilité. Le Délégué à la Protection des Données (DPO) peut être contacté : M. le Délégué à la Protection de Données – SA Retraite Supplémentaire Banque populaire (RSBP) – SA RSBP – 22, rue du Château, 92200 Neuilly-sur-Seine.

"Je certifie sur l'honneur que les sommes versées au titre de cette adhésion n'ont pas d'origine délictueuse ou criminelle au sens des articles L561-1 et suivants du code Monétaire et Financier, 324-1 et suivants, 421-2-2 et 421-5 du Code pénal et 415 du Code des douanes relatifs au blanchiment des capitaux et au financement du terrorisme."

Fait à :	
Le :	

Signature de l'Adhérent
.....

:

SA RSBP – SA Retraite Supplémentaire Banque Populaire

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 50.000.000 € N° SIREN 844 697 540, RCS Nanterre

22, rue du Château, 92200 Neuilly-sur-Seine

01.53.93.65.10 www.bp-preventio.org

Organisme assureur agréé en tant que Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire par Décision n°2019-C-64 de l'ACPR, et régi par le code des assurances

Mandat de prélèvement SEPA

Référence unique du mandat (RUM) :

Créancier : RETRAITE SUPPLEMENTAIRE BANQUE POPULAIRE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez RETRAITE SUPPLEMENTAIRE BANQUE POPULAIRE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque, à débiter votre compte conformément aux instructions de RETRAITE SUPPLEMENTAIRE BANQUE POPULAIRE.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Votre nom :

Votre
adresse :

Adresse

Code postal - Ville

Votre pays :

FR

Votre compte :

Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

Nom du créancier : RETRAITE SUPPLEMENTAIRE BANQUE POPULAIRE

Identifiant du
créancier : FR42ZZZ868F30

Adresse du créancier : 22 rue du Château
92200 Neuilly sur Seine

Pays du créancier : FR



Type de paiement : Paiement récurrent / répétitif



Paiement ponctuel

Signé le :

Lieu :

Signature(s) :

À retourner à :

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier :

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

SA RSBP – SA Retraite Supplémentaire Banque Populaire

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 50.000.000 € N° SIREN 844 697 540, RCS Nanterre

22, rue du Château, 92200 Neuilly-sur-Seine

01.53.93.65.10 www.bp-preventio.org

Organisme assureur agréé en tant que Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire par Décision n°2019-C-64 de l'ACPR, et régi par le code des assurances